

c) Aide fédérale pour les travaux de recherche et de développement effectués par des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes

La Direction de la météorologie appuie la recherche en météorologie dans les universités canadiennes au moyen d'un programme de subventions d'appoint semblable et comparable à celui du Conseil national de recherches. Ces fonds sont donnés à des particuliers dans les universités pour entreprendre des recherches en sciences atmosphériques proposées par le chercheur et acceptées par le Directeur de la météorologie.

Il y a aussi des études qui sont entreprises sous contrat pour le compte de la Direction de la météorologie dans les domaines où la Direction a besoin de ces études pour le perfectionnement d'une connaissance particulière.

Les dépenses relatives à ces catégories ces cinq dernières années figurent à l'appendice 2.

.....

d) Principes de la politique scientifique en météorologie

La politique scientifique doit conduire à l'action. Le but doit être d'anticiper les besoins futurs du Canada tant en travailleurs scientifiques qu'en résultats scientifiques et de s'assurer qu'ils soient prêts lorsque l'économie sera prête pour eux. D'une façon idéale, la politique scientifique devrait conduire à l'action dont résulteraient à l'avenir un bon nombre de travailleurs scientifiques et des résultats scientifiques appropriés aux besoins scientifiques de l'économie à ce moment.

Les buts du Canada peuvent être considérés comme touchant aux domaines de l'expansion économique et de la productivité, du développement des ressources et de la gestion, des agréments humains, de l'activité humaine, intellectuelle et récréative. Tous ces domaines dépendent actuellement de la science. C'est pour cette raison que la politique scientifique devrait viser à une plus grande participation des travailleurs scientifiques dans l'affermissement des buts nationaux.

La politique scientifique devrait se manifester en assurant un flot suffisant de ressources aux organismes scientifiques afin d'assurer un appui convenable au développement futur de l'économie canadienne. On peut classer ces organismes comme il suit: (1) le gouvernement (fédéral), (2) les universités, (3) l'industrie, (4)